

Les
Bases Religieuses
de la
Croix-Bleue

A. JUNDT

Professeur à la Faculté de Théologie
de Paris



AGENCE DE LA CROIX-BLEUE

53 bis, Rue Saint-Lazare

PARIS (9^e)

Les bases religieuses de la Croix-Bleue

Nous nous proposons ici :

- 1) d'examiner si la Croix-Bleue trouve un fondement dans l'Évangile ;
- 2) d'indiquer quelques conséquences du principe religieux sur lequel elle se fonde.

I. La Croix-Bleue est-elle en droit de se réclamer de l'Évangile ? Cette question sera résolue différemment selon la méthode que l'on emploiera. Deux méthodes sont en effet possibles pour consulter l'Évangile.

La première consiste à rassembler les textes qui se rapportent à un même sujet, à les mettre en quelque sorte bout à bout, à les compléter les uns par les autres. La somme des versets ainsi réunis représenterait le tableau d'ensemble des devoirs chrétiens. Si nous appliquons cette méthode, il apparaît avec évidence que si la Bible est « le livre des relèvements » dans tous les domaines de la vie spirituelle (1), aucun texte

(1) On lira avec intérêt l'utile brochure de M. JULES DE-JARNAC : *Le Livre des Relèvements*, recueil de textes bibliques destiné à toutes les œuvres d'évangélisation, de tempérance et de relèvement moral. Paris, Lausanne et Bruxelles.

biblique ne se rapporte directement ni à la lutte antialcoolique telle qu'elle s'impose aujourd'hui, ni au programme spécial de la Croix-Bleue, le relèvement des buveurs par l'abstinence.

Pour fixer notre jugement, il faut procéder autrement. En nous bornant à chercher des versets isolés, nous restons pour ainsi dire à la périphérie de l'Évangile ; or il faut pénétrer jusqu'au centre et nous placer en face de l'idéal nouveau que Jésus-Christ propose à ses disciples.

Cet idéal, c'est l'état d'enfant de Dieu. Vivant dans une soumission, une confiance filiales, l'enfant de Dieu accepte et accomplit la volonté divine qui se prolonge en quelque sorte dans son âme ; elle l'anime d'une volonté nouvelle et meilleure qui devient la sienne propre ; l'enfant tend ainsi à se conformer au Père céleste, à lui ressembler ; dans cette ressemblance à Dieu, consiste la perfection au sens évangélique : « Soyez donc parfaits, dit Jésus, comme votre Père qui est dans les Cieux est parfait (1) ». Voilà l'idéal religieux proposé par Jésus-Christ ; il est inhérent à la religion chrétienne, si bien que l'enlever, ce serait mutiler le christianisme ; voilà l'idéal universellement valable pour tous ceux qui se réclament de l'Évangile.

Toute la morale et toute la vie chrétiennes en

(1) Matthieu 5 : 48.

dépendent. La perfection à laquelle Jésus-Christ nous appelle n'est pas seulement la sainteté au sens négatif, c'est-à-dire l'éloignement de toute espèce de mal, elle est de plus l'harmonie de notre âme avec Dieu et consiste à conformer notre attitude à l'égard des autres à l'attitude de Dieu à notre égard. Voilà la norme souveraine de la conduite du chrétien, la règle immuable.

Ayant reçu gratuitement le pardon du Père Céleste, l'enfant de Dieu doit à son tour savoir pardonner gratuitement. Si Dieu nous donne de bonnes choses, à nous qui sommes mauvais, nous devons agir de même, faire du bien à ceux qui nous font du mal, aimer ceux qui ne nous aiment pas, donner sans rien espérer en retour. « Aimez vos ennemis, dit Jésus, afin que vous soyez les fils de votre Père qui est dans les cieux (1). »

La volonté du Père, souverainement sainte, miséricordieuse, bienfaisante, pour devenir visible dans le monde, doit se refléter en quelque sorte dans la vie de l'activité des croyants. Là est le rôle des enfants de Dieu, la mission qu'ils ont à remplir parmi les hommes. Appelés à la lumière, ils doivent devenir lumière pour éclairer les autres ; ils doivent être les messagers, plus encore, les porteurs de la puissance rédemptrice. « Que votre lumière, dit Jésus, luise ainsi devant les hommes

(2) Matthieu 5 : 45.

afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est dans les cieux (1). »

C'est là l'extraordinaire que doivent faire les disciples de Jésus ; c'est là la justice supérieure du royaume de Dieu, la justice qui dépasse celle des scribes et des pharisiens ; Dieu nous aime, nous pardonne, nous sauve gratuitement, fait de nous ses enfants, notre tâche est de nous conduire en enfants de Dieu, d'aimer et de sauver nos frères.

Voilà l'idéal chrétien. Jésus-Christ ne l'a pas seulement indiqué dans ses paroles, il l'a vécu et réalisé dans sa vie ; c'est en Jésus et en Jésus seul qu'il apparaît à nos yeux comme une vivante réalité. Jésus nous le révèle non seulement dans ses discours mais dans sa personne, dans sa conduite au milieu des pécheurs, dans son activité tout entière, dans sa passion et dans sa mort. Lui qui a réalisé complètement et parfaitement l'état d'enfant de Dieu, il nous le propose en nous demandant comme à ses premiers auditeurs : « Que faites-vous d'extraordinaire ? » (2) Que faisons-nous, nous chrétiens, que ne font pas les hommes qui ne croient pas à l'Évangile ? Où est cette justice supérieure que Jésus a posée comme condition d'entrée dans le royaume de Dieu ? C'est à la lumière de cet idéal obligatoire pour tous ceux

(1) Matthieu 5 : 16.

(2) Matthieu 5 : 47.

qui se réclament du Christ que nous devons juger toutes choses, nous devons subordonner toutes choses à ce devoir unique, manifester notre foi dans le Père Céleste par une vie extraordinaire, c'est-à-dire consacrée tout entière à Dieu et mise au service de nos frères.

Bien que l'Évangile ne renferme aucune prescription légale et ascétique, les mots de renoncement et de sacrifice s'y trouvent à chaque page, et pourquoi ? Parce que le renoncement et le sacrifice librement consentis sont les conditions indispensables du *service chrétien*. Le chrétien est appelé à réaliser dans sa vie sa vocation d'enfant de Dieu ; là est le but, la raison d'être de son existence terrestre ; or, il ne peut réaliser cette vocation s'il n'est pas prêt à renoncer, pour le bien de ses frères, non seulement à ses plaisirs et ses intérêts, mais à une vie facile, égoïste et stérile, s'il n'est pas prêt à aliéner librement sa liberté, à se donner lui-même tout entier, comme son Maître et son Sauveur s'est donné lui-même tout entier. Le Christ, le Fils de Dieu au sens unique et parfait, ne nous a pas seulement révélé le Père tel que seul le Fils le connaissait, il nous a montré comment le servir ; il reste à jamais l'inspirateur des chrétiens ; ceux-ci, pour ressembler à Dieu, ne peuvent s'inspirer que de l'exemple et de l'esprit du Christ Sauveur.

« Devenez donc, écrit l'apôtre, les imitateurs de

Dieu, comme des enfants bien-aimés, et marchez dans la charité, à l'exemple du Christ, qui nous a aimés et s'est donné lui-même pour nous, comme une offrande et un sacrifice (1). » L'exemple du Christ, dont la vie tout entière a été un constant sacrifice, suffit à nous montrer que la condition nécessaire d'un service réel et vraiment efficace est le renoncement. Sans renoncement à soi-même, pas de service possible, et la capacité de servir se mesure à celle de renoncer.

Sans doute la liberté chrétienne existe, et nous savons avec quelle énergie les apôtres l'ont fait valoir, mais un saint Paul lui-même, qui l'a proclamée si hautement en face du légalisme de son temps, l'a pourtant subordonnée à une réalité plus haute encore, au service inspiré par l'amour : « Tout est permis, dit-il, mais tout n'est pas utile. Tout est permis, répète-t-il, mais tout n'édifie pas (2). » Edifier, être utile, voilà la grande tâche, voilà le but ; la liberté n'est qu'un moyen, elle n'existe que pour être mise au service de l'amour.

Or, la Croix-Bleue est-elle autre chose qu'une application particulière de ce principe unique et souverain : le service des autres par le renoncement, le renoncement volontaire et libre à notre

(1) Ephésiens 5 : 1, 2.

(2) I Corinthiens 10 : 23, 24.

liberté. Aliéner notre liberté pour libérer ceux que la passion de l'alcool tient asservis, se lier soi-même par un engagement afin de délier ceux qui sont dans les chaînes, voilà la devise, foncièrement évangélique, de la Croix-Bleue. Elle a pour elle les paroles de saint Paul, elle a pour elle, instance décisive et suprême, l'enseignement et l'exemple de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. « Jésus-Christ, dit l'apôtre, étant riche, s'est fait pauvre pour vous, afin que par sa pauvreté vous fussiez rendus riches (1). » A notre tour, nous que la foi a émancipés de la tutelle de toute loi, qui, selon l'expression de Luther, sommes souverainement libres par la foi, maîtres et seigneurs de toute chose, à notre tour de nous faire les serviteurs de tous par la charité, afin que par la consécration de notre liberté au service de nos frères, nous fassions d'eux, esclaves de l'alcool, êtres déchus et tombés, asservis au péché et en apparence perdus pour le Royaume de Dieu, des hommes libérés, appelés comme nous-mêmes à devenir enfants de Dieu et à glorifier Dieu par leur relèvement.

Ce buveur qui titube, cet alcoolique tombé sur la route, est dans un état plus triste encore que le voyageur assailli par des brigands sur la route de Jérusalem à Jéricho. Qui sera le prochain de

(1) II Corinthiens 8 : 9.

cet homme tombé ? Qui fera de lui son prochain par l'amour ? Qui le relèvera ? N'est-ce pas là le devoir même du chrétien ? N'est-ce pas là le rôle même de la Croix-Bleue ? Elle nous montre dans tout alcoolique notre prochain, c'est-à-dire un frère à secourir, à guérir, à libérer ; cet homme a besoin, pour son relèvement, d'être soutenu, encouragé et comme porté par nous ; à nous de nous charger de lui, de nous solidariser avec lui par un engagement pris avec lui sous le regard de Dieu, à nous de porter notre frère ; la vie d'une âme humaine, d'une créature de Dieu, dépend de notre esprit de service.

La conscience de ce devoir de solidarité humaine et chrétienne, voilà le ressort interne de la Croix-Bleue. Celle-ci se fonde ainsi sur le roc de la conscience chrétienne, du devoir chrétien, si bien qu'une fois que le chrétien a compris ce devoir, il ne saurait, sans éprouver une déchéance intime, quitter la lutte, désertier le combat. Voilà le mobile souverain qui fait de nous des membres actifs, convaincus et décidés de la Croix-Bleue. Pour nous, nous ne pouvons pas ne pas être membres de la Croix-Bleue.

II. D'autres ligues antialcooliques se proposent un autre programme. Entre elles et la Croix-Bleue il n'y a ni concurrence ni opposition ; la forteresse

de l'alcoolisme est hélas assez large et assez puissante pour que l'attaque permette, nécessite même, des efforts parallèles, se prêtant un mutuel appui. Des efforts sont faits de tous côtés pour répandre la connaissance du péril alcoolique, secouer l'inertie publique, mettre la jeunesse, en particulier la jeunesse des écoles, en garde contre l'alcool. Cette œuvre de préservation, nous l'approuvons sans réserve, nous y applaudissons ; mais à côté d'elle, la Croix-Bleue poursuit la sienne, celle de la guérison des victimes de l'alcool, du relèvement des buveurs. A la différence des buts correspond la différence des moyens ; l'abstinence totale s'est révélée à l'expérience comme le seul moyen de guérison et de relèvement des buveurs ; c'est pourquoi nous la prescrivons à nos frères tombés et nous nous l'imposons, par solidarité chrétienne, à nous-mêmes.

Tel est le terrain solide sur lequel la Croix-Bleue a été fondée. Œuvre d'inspiration foncièrement chrétienne, telle elle a été à l'origine, telle elle doit rester ; c'est ce caractère qui fait sa force et sa vitalité permanente.

Elle repose d'aplomb sur le roc de la conscience chrétienne ; voilà la position qu'elle ne peut abandonner sans cesser d'être elle-même.

Mais si la Croix-Bleue se fonde ainsi sur l'Évangile et sur l'Évangile seul, quelle est sa relation avec la science actuelle ? Nous ne saurions méconnaître l'importance de la question. Un conflit avec la science porterait à la Croix-Bleue le plus grand préjudice.

La situation de la Croix-Bleue deviendrait en effet précaire si la science affirmait que l'abstinence totale est pernicieuse à la santé. Il convient donc de se demander ce que la science actuelle pense de l'alcool et par conséquent de l'abstinence. Or nous avons aujourd'hui la joie de constater que la science, loin de condamner l'abstinence, l'autorise et la justifie. Cette constatation nous suffit. Il n'y a donc pas à craindre, au moins pour l'instant, un conflit entre la science et la méthode de la Croix-Bleue ; celle-ci trouve aujourd'hui dans la science une alliée et non une adversaire.

Ceci constaté, la tentation est proche de vouloir changer de méthode et chercher dans la science le fondement de la Croix-Bleue. Quelque séduisante que soit cette idée, elle doit cependant être repoussée comme dangereuse, car nous risquerions de nous appuyer sur un fondement instable. La science actuelle, pas plus que celle qui l'a précédée, n'est définitive ; les doctrines scientifiques sont par nature toujours révisables ; elles se transforment incessamment. Il n'y a point de doctrines scientifiques universellement admises ; toutes

elles restent discutables et discutées. L'opinion médicale actuelle, favorable à la Croix-Bleue, ferait-elle exception ? Sommes-nous assurés qu'un revirement ne se produira jamais ? Il serait donc imprudent de chercher dans les doctrines scientifiques actuelles un fondement nécessaire et permanent.

La Croix-Bleue n'a pas attendu le verdict de la science ; elle n'en dépend pas ; elle est heureuse de profiter de la tendance de la science actuelle, peut-être demain devra-t-elle opposer la science qui est aujourd'hui à celle qui sera demain ; mais par l'indépendance de son principe religieux et moral, elle est capable, au besoin, de se passer des faveurs de l'opinion. Sur son terrain propre, elle est inexpugnable, c'est là qu'elle doit se maintenir. Que la science actuelle, qui dans l'ensemble est favorable à la Croix-Bleue, se répande, qu'elle agisse par les lois ou par l'instruction, elle concourra pour sa part à l'œuvre commune, la lutte antialcoolique ; mais elle laissera toujours à la Croix-Bleue sa tâche propre, le relèvement des buveurs. Pour cette tâche, il ne faut pas nécessairement des hommes de science, mais il faut absolument des hommes de foi ; il faut non seulement des connaissances, mais le sentiment d'un devoir ; il faut des hommes animés par l'esprit de service, tels que doivent être précisément les chrétiens. Quand il n'y aura plus

de buveurs à relever, alors seulement la Croix-Bleue aura accompli sa tâche ; en attendant, le devoir est de travailler à leur relèvement.

Si la Croix-Bleue est une création de l'esprit de l'Évangile, on peut se demander, inversement, ce que notre foi dans l'Évangile doit à la Croix-Bleue.

Nous croyons à l'Évangile, c'est-à-dire que nous croyons, avec l'apôtre, que l'Évangile est « la puissance de Dieu pour le salut des croyants (1) ». Cette puissance divine, nous y croyons, mais nous ne la voyons pas toujours à l'œuvre ; bien souvent, elle est voilée à nos yeux ; ne la voyant pas nous sommes parfois tentés de douter de son efficacité dans le monde. Or, il y a deux domaines où son action devient tout spécialement visible, celui des Missions en terre païenne et celui de la Croix-Bleue. Dans la Croix-Bleue, nous voyons agir la puissance de Dieu non pas au loin, dans l'âme de païens, mais sous nos yeux, dans l'âme de nos frères tombés ; il suffit d'ouvrir les yeux pour assister à des miracles actuels, pour voir des vies transformées, des individus, des familles entières relevées, des âmes perdues et sauvées ; la

(1) Romains, 1 : 16.

Croix-Bleue fournit aujourd'hui à l'Évangile ces « démonstrations de l'Esprit et de la puissance divine (1) » qui en constituent la meilleure apologie dans le monde.

Il faut que le monde aperçoive la supériorité de l'Évangile et il ne l'apercevra que s'il est d'abord gagné par la supériorité de notre amour. Se faire aimer, être tel que les hommes qui ne connaissent pas Jésus-Christ, voyant les chrétiens vivre au milieu d'eux et pour eux, se disent : « Si les disciples sont ainsi, que doit être le Maître ! » Voilà le point capital, la règle à suivre. Les hommes, ceux-là même qui ont repoussé la doctrine, restent toujours accessibles à la sainteté et à l'amour ; c'est par la sainteté et l'amour qu'il faut aujourd'hui les conquérir pour les ramener au Christ. A nous, chrétiens, d'être en toute humilité ouvriers avec Dieu et de rendre notre Croix-Bleue assez belle, assez sainte, assez aimante, pour qu'on ne puisse pas ne pas apercevoir en elle un rayonnement divin.

André JUNDT.

(1) I Corinthiens 2 : 4.

CAHORS, IMP. COUÉSLANT (*personnel intéressé*). — 25.248